

DEPARTEMENT DU NORD

-----

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

-----

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE GUESNAIN

Séance du 25 juin 2025

*L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 18 juin 2025 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.*

Nombre de membres

- en exercice : 27
- Présents : 19
- Votants : 25 (dont 6 procurations)

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- CANIVET Bertrand - TAIRA Marylène - Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed – FERMEN Claudine – PILNIAK Alain - CASPERS Mauricette -  
**Adjoint**

Mesdames et Messieurs SENEZ Jean-Pierre – DOISY Bernard - KAPOUN Jean-Jacques - KHELIFA Armelle – SAENEN Romuald - MARTIN Nuccia – EZAHOUID Mohamed - BLANCHARD Perrine - DELCAMBRE Chantal - Monsieur MORAWIEC Laurent - DEVRED Sylvain – **Conseillers**

Absents ayant donné procuration

Monsieur CARRE Odilon à Madame TAIRA Marylène

Madame PLANCKE Dorothée à Madame CASPERS Mauricette

Monsieur LAMBERT Gaston à Monsieur SENEZ Jean-Pierre

Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur SAENEN Romuald

Madame WILLERVAL Aurore à Monsieur CANIVET Bertrand

Madame DUCATILLON Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Monsieur SENEZ Jean-Pierre

Envoyé en préfecture le 04/07/2025

Reçu en préfecture le 04/07/2025

Publié le

ID : 059-215902768-20250625-D12DU250625-DE

SLOW

**BAIL TOTEM PORTANT MISE A DISPOSITION D'EMPLACEMENTS POUR  
ACCUEIL D'INFRASTRUCTURES PASSIVES POUR DEPLOIEMENT DES  
RESEAUX DE COMMUNICATION ELECTRONIQUES**

Madame le Maire rappelle l'étude et l'enquête faites en 2019 ayant pour objet de répondre aux enjeux et questions posées par la population sur l'installation des antennes relais sur le territoire national qui visaient à répondre aux attentes des administrés en terme de qualité de service de téléphonie mobile sur la Commune dans le respect d'intégration paysagère de nos relais dans leur environnement et d'apporter des réponses aux interrogations des riverains relatives notamment à la santé.

Elle informe l'Assemblée que suite à une modification de la surface technique du projet radiotéléphonie du site situé Point Propreté rue des Bonnières à Guesnain comme prévu dans les plans, il est proposé de signer un bail (ci-joint) de mise à disposition d'emplacements pour l'accueil d'infrastructures passives pour le déploiement des réseaux de communication électroniques avec la société TOTEM située 132 avenue de Stalingrad 94800 VILLEJUIF d'une durée de 12 ans à compter du 01/09/2026 moyennant un loyer annuel de 3350.00€ HT qui prendra effet à la date de démarrage des travaux utiles au déploiement des équipements.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité :

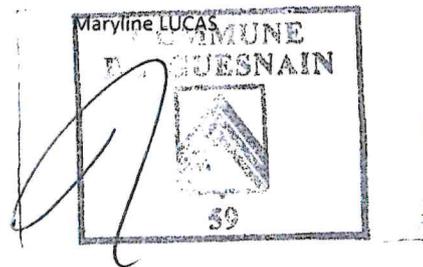
- ⇒ Accepte la modification de la surface technique du projet radiotéléphonie proposé,
- ⇒ Autorise Madame le Maire à signer le bail ci joint portant mise à disposition d'emplacements pour l'accueil d'infrastructures passives pour le déploiement des réseaux de communication électroniques.

Fait et délibéré en séance,

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,



Jean-Pierre SENEZ.

Le Maire de la ville de GUESNAIN  
certifie que le présent acte réceptionné  
par le Sous-Préfet de DOUAI  
le 4/7/2025....., publié et notifié  
le 4/7/2025..... est exécutoire  
Pour le Maire empêché  
l'Adjoint

N°